



Et si vous mettiez un autocollant Stop pub sur votre boîte aux lettres ?

Nos boîtes aux lettres débordent de publicité, en effet chaque année nous recevons entre 30 et 40 kg de publicité non adressée. Or une étude a montré l'année dernière que seulement 13% de Français lisent les pubs glissées dans leur boîte aux lettres.

Une solution simple et efficace existe pourtant pour éviter de recevoir les publicités, il suffit de poser un autocollant Stop pub ou une étiquette mentionnant le refus de recevoir ces imprimés.

Et pour ceux qui lisent les publicités des solutions existent via Internet. Plusieurs sites proposent de consulter en ligne les réductions en cours près de chez vous. Vous avez ainsi accès à la plupart des catalogues et prospectus en ligne, toutes marques et toutes enseignes confondues.

Alors n'hésitez plus, venez récupérer votre autocollant Stop pub dans votre mairie, à l'accueil de la Communauté d'Agglomération ou encore fabriquez en un vous-même.

